

Colmar, le 02/07/2020

Le directeur départemental des Finances Publiques du Haut-Rhin

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU HAUT-RHIN

Division Missions Domaniales
Pôle d'Évaluation Domaniale

Adresse: 3, rue Fleischhauer - bâtiment J

68 026 Colmar cédex Téléphone : 03.89.24.85.68 Courriel du service :

ddfip68.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

MAIRIE DE MUNSTER

POUR NOUS JOINDRE:

Évaluateur: Sébastien PAFFENHOFF

Téléphone: 03 89 24 86 07

Courriel: sebastien.paffenhoff@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. LIDO: 2020-226v0269

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Bois et lande.

Adresse du Bien: rue du Leymel à Munster

VALEUR VÉNALE : 4 163 € (soit 80 € l'are)

1 - Service consultant : Commune de Munster

Affaire suivie par: M. Matthieu Bonnet

 2 – Date de consultation
 : 02/06/2020

 Date de réception
 : 02/06/2020

 Date de visite
 : 17/06/2020

 Date de constitution du dossier « en état »
 : 17/06/2020

3 – Opération soumise à l'avis du Domaine – description du projet envisagé

Acquisition éventuelle dans le cadre d'un projet de réaménagement .



4 – Description du bien

Parcelles en nature de bois (arbres de moins de 10 ans). Présence de canaux souterrains.

Les parcelles sont relativement étroites et sont accessibles par le chemin du Leymel.

On notera également la présence de servitudes de passages de réseaux électriques et de gaz.

Situation : dans une zone faiblement urbanisée.

5 – SITUATION JURIDIQUE

Parcelles sises section 18 n° 343, 344, 346, 347, 348, 349, 651, 352 et 353.

Surface totale: 52,04 ares (voir détail dans demande du consultant).

Propriétaire : Conseil départemental du Haut-Rhin.

6 – Urbanisme et réseaux

RNU

Pour information, ancien zonage du POS: NA; Projet de zonage dans futur PLU: UD

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

4 163 € (soit 80 € 1'are)

8 – Durée de validité

Un an

9 – Observations particulières

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le directeur départemental des finances publiques du Haut-Rhin.



Inspecteur des Finances Publiques Sébastien PAFFENHOFF

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.